

Un siècle et demi d'histoire

Claude Gauvreau

Spécialiste des relations canado-américaines dans le domaine de la sécurité, Stéphane Roussel, à 38 ans seulement, est un des chefs de file d'une nouvelle génération de chercheurs intéressés par la politique étrangère canadienne en matière de défense. Il est titulaire, depuis peu, d'une chaire de recherche du Canada dont l'objectif central sera d'approfondir les connaissances historiques et théoriques des facteurs qui structurent la politique étrangère et de sécurité du Canada, surtout en ce qui concerne les relations avec les États-Unis et l'Europe.

Diplômé en science politique de l'UQAM (B.A., 1983 et M. A., 1990) et de l'Université de Montréal (Ph. D., 1999), M. Roussel a reçu plusieurs bourses et subventions, notamment de l'OTAN, du ministère canadien de la Défense et du Conseil de la recherche en sciences humaines. Ses travaux visent notamment à permettre au gouvernement canadien de mieux comprendre les intérêts stratégiques du Canada dans le domaine de la défense.

Des valeurs sociopolitiques communes

Stéphane Roussel entend poursuivre la réflexion entamée dans sa thèse de doctorat selon laquelle les rapports de sécurité entre les États-Unis et le Canada ont été, depuis 1867, largement influencés par une communauté de valeurs sociopolitiques, une dimension méconnue des relations canado-américaines. «Jusqu'à maintenant, on a surtout insisté sur les différences entre les deux sociétés, en ce qui regarde le système de santé, le filet de protection sociale, les institutions politiques. Mais comment expliquer l'absence de conflits majeurs entre eux depuis 200 ans? Parce que ce sont deux démocraties libérales habituées à régler les problèmes par la voie de la négociation et du compromis. Quand deux États partagent, sur le plan intérieur, des valeurs et un langage communs, ils ont tendance à les utiliser dans leurs relations bilatérales.»

Au cours des dix dernières années, les relations entre les deux pays n'ont

pas subi de modifications importantes, rappelle M. Roussel. Mais depuis l'«affaire Ressam» en décembre 1999 et les événements du 11 septembre 2001, les Américains ont recommencé à penser à la réforme de la frontière avec le Canada et à revoir la façon dont ils conçoivent la sécurité de l'Amérique du Nord. «Nous verrons bientôt apparaître de nouvelles institutions comme une agence canado-américaine pour gérer l'intervention des forces armées en cas d'attaque terroriste». Pour lui, le 11 septembre n'a fait qu'accélérer le processus. «Depuis cette date, les Américains ont multiplié les pressions pour que le Canada renforce ses lois sur l'immigration et les réfugiés. Mais celui-ci a manifesté malgré tout une capacité de résistance dans certains dossiers.»

Vers la création d'un périmètre de sécurité

Une partie des recherches de M. Roussel portera sur le projet américain de créer un périmètre de sécurité continental dont les répercussions sur le Canada risquent d'être importantes. «L'idée a été évoquée en public pour la première fois au début 2000. Il s'agit d'abord d'harmoniser les politiques canado-américaines en matière de sécurité, non seulement sur le plan militaire, mais aussi

«Jusqu'à maintenant, on a surtout insisté sur les différences entre le Canada et les États-Unis...»

concernant le travail policier, les douanes, l'immigration et les services de renseignement. On envisage même de créer une institution bilatérale où des représentants des deux États adopteraient des mesures communes; sans parler de l'augmentation des dépenses militaires qui, au Canada, pourrait être de l'ordre de un milliard de dollars par année.» Jusqu'à présent, ajoute M. Roussel, le gouvernement canadien n'aime pas beaucoup parler de ce projet car il comporte des atteintes possibles à la



Photo : Michel Giroux

Stéphane Roussel, professeur au Département de science politique et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en politique étrangère et de sécurité du Canada.

souveraineté du pays.

Selon lui, le Canada tient à ce que les démarches américaines soient encadrées, comme dans le cas du dossier irakien. «Rappelons-nous que, depuis 1945, le Canada est un des plus grands défenseurs de l'ONU et à ses yeux, les institutions internationales multilatérales, où existent des

règles d'équité, permettent aux États moins puissants de canaliser leur influence. Des pays comme le Canada se rangent derrière le droit international, dont l'ONU est le principal dépositaire, parce qu'il est garant de l'ordre actuel.»

L'évolution d'une culture stratégique canadienne

M. Roussel s'intéresse à la culture stratégique, une des variables peu employées pour l'étude des grandes orientations de la politique de sécurité

canadienne de 1867 à nos jours. «Le modèle strictement rationaliste d'une politique étrangère consisterait à dire : asseyons-nous et examinons toutes les options possibles. Ce n'est pas ce que l'on fait, car dès le départ certaines options sont écartées.» Pendant longtemps, explique-t-il, il allait de soi pour les Canadiens que leur pays faisait partie de l'Empire britannique et quiconque s'opposait à cette idée était automatiquement marginalisé. Au début des années 50, il était impossible au Canada de défendre la neutralité à l'égard de l'OTAN. «Je prétends que des décisions aussi fondamentales pour l'avenir d'un pays que créer une armée ou s'engager dans une alliance internationale sont orientées à la base par une culture stratégique, soit un schème de pensées et de valeurs qui limite les options envisageables.» Aussi, M. Roussel veut comprendre pourquoi, dans l'histoire du Canada, certaines options ont été retenues et d'autres non et ce, à partir de cas concrets : la création des forces armées à la fin du XIX^e siècle et celle d'une marine au début du XX^e; la décision dans les années 30 et 40 de quitter le giron britannique; enfin, l'accentuation de l'intégration canado-américaine des

mesures de sécurité après les attentats du 11 septembre 2001.

Offrir aux étudiants une formation susceptible de les mener à une carrière de chercheur ou à occuper un poste dans les officines gouvernementales ou privées font aussi partie des objectifs de la chaire de M. Roussel. Des visites de groupes d'étudiants sont notamment prévues afin de leur permettre d'échanger avec les représentants d'organismes gouvernementaux ou privés sur leur propre lieu de travail. Le jeune politologue veut également contribuer à renforcer les liens interuniversitaires en travaillant étroitement avec des collègues d'autres universités (Laval, Université de Montréal, Queen's, York). «La création prochaine d'un Institut d'études internationales démontre que l'UQAM a su développer une masse critique de chercheurs qui n'a pas d'égale ailleurs au Québec. Mais le danger serait le repli sur soi en oubliant nos confrères de l'extérieur qui travaillent dans des domaines de recherche parallèles ou connexes aux nôtres.» ●